



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

**Arrêté portant autorisation de voirie et de circulation
2021-059 VOI**

**Plance de l'Ancienne mairie, Grand Rue
Vide grenier de l'association la Jouvenço du Luberon**

Le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 et notamment la 8^{ème} partie, relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu la demande formulée par M. Yani BENSASSI,

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement d'un vide grenier organisé par l'association,

ARRETE

Article 1 : le 24 octobre 2021 de 06h à 19h, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public en utilisant la place de l'Ancienne Mairie ainsi que la Grand Rue pour l'organisation de sa manifestation. A charge pour lui de se conformer aux dispositions de l'article suivant :

Article 2 :

Le stationnement et la circulation sera interdit, M. BENSASSI s'assurera de la protection et de la sécurité des riverains et utilisateurs.

Dans tous les cas le passage sera rendu libre à tous véhicules d'urgences dument signalés.

Article 3 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune.

Responsable de la manifestation :

M. Yani BENSASSI tél : 06 43 82 92 60

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, sise 16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09.

Article 5 : Madame le Maire, Monsieur le commandant de gendarmerie, **Yani Bensassi**, le Garde Champêtre de la commune sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. Notification sera faite à l'intéressé.

Fait à Cabrières d'Avignon le 21 octobre 2021

Le Maire,
Delphine CRESP



*Affiché en mairie
le 22/10/21.*